

<http://porte-normandie-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1459>



# Continuité pédagogique : message aux parents d'élèves

- Actualité - A la une -

Date de mise en ligne : vendredi 12 juin 2020

---

Copyright © Lycée Porte de Normandie - Tous droits réservés

---

\*\*\*\*\*POINT DE SITUATION AU MARDI 16 JUIN\*\*\*\*\*

CALENDRIER DES RÉINSCRIPTIONS ET DE REMISE DES MANUELS

-----Message destiné aux parents d'élèves du **Lycée général et technologique**-----

Veillez trouver ci-dessous le planning de **remise des livres et des ré-inscriptions** au lycée Porte de Normandie (lundi 22, mardi 23 ou vendredi 26 juin, selon le niveau de classe).

PARENTS D'ÉLÈVES de PREMIÈRES GÉNÉRALES

Voici la fiche d'Inscription de votre enfant en classe de Terminale générale pour la rentrée de septembre 2020.



Cette fiche complétée et signée sera à rendre au lycée au moment de la remise des manuels ; si vous ne pouvez pas vous déplacer, votre enfant peut venir seul, selon le planning envoyé récemment.

A NOTER : si des élèves souhaitent rencontrer des professeurs après le 22 juin pour des entretiens individuels, ils peuvent demander des rendez-vous.

*L'emploi du temps reste inchangé pour les élèves inscrits depuis le 8 juin, jusqu'au 3 juillet*

PARENTS D'ÉLÈVES de PREMIÈRES TECHNOLOGIQUES

Voici la fiche d'Inscription de votre enfant en classe de Terminale STMG ou STI2D pour la rentrée de septembre 2020.



Cette fiche complétée et signée sera à rendre au lycée au moment de la remise des manuels ; si vous ne pouvez pas vous déplacer, votre enfant peut venir seul, selon le planning envoyé récemment.

A NOTER : si des élèves souhaitent rencontrer des professeurs après le 22 juin pour des entretiens individuels, ils peuvent demander des rendez-vous.

*L'emploi du temps reste inchangé pour les élèves inscrits depuis le 8 juin, jusqu'au 3 juillet.*

PARENTS D'ÉLÈVES DE SECONDES

Voici la fiche d'Inscription de votre enfant en classe de première générale ou technologique pour la rentrée de septembre 2020.



Cette fiche complétée et signée sera à rendre au lycée au moment de la remise des manuels ; si vous ne pouvez pas vous déplacer, votre enfant peut venir seul, selon le planning envoyé récemment.

Également, si vous ne pouvez pas imprimer le document, vous pourrez en remplir un sur place.

A NOTER : si des élèves souhaitent rencontrer des professeurs après le 22 juin pour des entretiens individuels, ils peuvent demander des rendez-vous.

*L'emploi du temps reste inchangé pour les élèves inscrits depuis le 8 juin, jusqu'au 3 juillet.*

## Continuité pédagogique : message aux parents d'élèves

\*\*\*\*\*

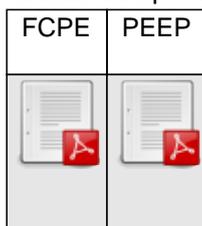
<u>lundi 22/06</u>	<u>mardi 23/06</u>	<u>Vendredi 26/06</u>
8h-9h: 1ère Dublin	8h-8h45: TS1	8h-9h : 2 <sup>nde</sup> 1
9h-10h: 1ère Londres	8h45-9h30: TS2	9h-10h : 2 <sup>nde</sup> 2
10h-11h: 1ère Berlin	9h30-10h15: TS3	10h-11h : 2 <sup>nde</sup> 3
11h-12h: 1ère Oslo	10h15-11h: TL	11h-12h : 2 <sup>nde</sup> 4
	11h: 11h45: TES1	
13h-14h: 1ère Madrid	13h15-14h: TES2	13h-14h : 2 <sup>nde</sup> 5
14h-15h : 1SG1	14h-14h45: TSG1	14h-15h : 2 <sup>nde</sup> 6
15h-16h: 1SG2	14h45-15h30: TSG2	15h-16h : 2 <sup>nde</sup> 7
16h-17h: 1STI2D	15h30-16h15: TSTI2D	16h-17h : 2 <sup>nde</sup> 8

Les élèves de Terminales ne viennent que pour rendre leurs livres. Pour ceux qui vont au 2nd groupe d'épreuves de rattrapage, une permanence des fédérations de parents aura lieu en juillet.

D'autre part, toujours pour les élèves de Terminales, nous vous rappelons que les livrets scolaires sont consultables sur Pronote.

\*\*\*\*\*

Ci-dessous, le bulletin d'adhésion à une des fédérations des parents d'élèves.



-----Message destiné aux parents d'élèves du **Lycée professionnel**-----

1) Les élèves des classes de Terminales sont priés de venir signer leur livret scolaire du lundi 15 au mercredi 17 juin (bureau DDFPT ou CPE).

2) Ci-dessous le planning de remise des manuels et de réinscriptions, le mardi 23 ou le jeudi 25 juin selon les classes. Merci pour votre attention.

## Continuité pédagogique : message aux parents d'élèves

Classes	Mardi 23 juin	jeudi 25 juin
TGA	9h15 - 9h45	
1GA	9h45 - 10h45	
ELEC1	10h15 - 11h15	
ELEC2	10h45 - 11h30	
RICS1	14h - 14h30	
TTCI	14h15 - 15h	
3PM	14h45 - 15h	
2GA		9h30 - 10h30
2TCI		10h15 - 11h
RICS2		11h - 11h30
MCTS		10h30 - 11h30
ECMS1		14h - 15h
ECMS2		14h15 - 15h
1TCI		14h30 - 15h30

Le même jour les élèves pourront récupérer leurs affaires d'atelier, personnelles, ou d'internat.

\*\*\*\*\*POINT DE SITUATION AU VENDREDI 5 JUIN\*\*\*\*\*

Chers parents,

Vous avez été destinataires hier du plan sanitaire de reprise au lycée de Verneuil d'Avre et d'Iton.

Ce retour, qui concerne 283 élèves inscrits, s'organise de la manière suivante :

-  Lundis et jeudis : classes de premières, 2GA, 1GA, 3PM, ECMS1, ECMS2, RICS2, 2TCI, 1TCI, MCTS.
-  Mardis et vendredis : classes de secondes, terminales professionnelles, générales et technologiques, ELEC 1 et ELEC2, RICS 1.
-  Exception : 1STI2D et TSTI2 D : uniquement le lundi.

Ce vendredi 5 juin, nous avons accueilli 61 élèves de terminales, dans des conditions satisfaisantes.

Les élèves reçoivent leur emploi du temps le matin de leur arrivée.

Par ailleurs, les conseils de classes ont commencé ; les décisions d'orientation des élèves de secondes générales seront consultables sur Pronote à compter du 05/06/2020.

Les bulletins scolaires du 3ème trimestre (ou 2ème semestre pour le LP) seront SANS NOTES et sans mentions (sauf au LP), mais avec des appréciations sur l'investissement pendant la période de confinement. Ces bulletins ne sont pris en compte pour les examens ou l'orientation que dans un sens positif, et jamais négativement.

Parfois, une note obtenue entre le 1er et le 15 mars a été reportée sur la moyenne du 2ème trimestre (ou 1er semestre) quand celle-ci pouvait avantager l'élève ; c'est pourquoi vous recevrez 2 bulletins au mois de juin, pour

régularisation.

Enfin, l'association Chemins d'avenirs propose un accompagnement personnalisé et à distance par un mentor, jusqu'au 4 juillet. Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous le faire savoir par retour de mail.

\*\*\*\*\*Le courrier de Madame la Rectrice aux parents le 2 juin 2020\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*POINT DE SITUATION AU VENDREDI 29 MAI\*\*\*\*\*

-----Message destiné aux parents d'élèves du Lycée général et technologique-----

Les annonces ministérielles en date du 28 mai autorisent la réouverture des lycées au mois de juin.

Cette reprise cependant reste soumise à des conditions sanitaires qui restent strictes : pas plus de 15 élèves par salle, circulations restreintes et balisées, distances physiques, lavage régulier des mains. Quatre masques textiles lavables 20 fois seront distribués aux personnels et aux élèves, pour un usage de 2 par jour.

Nos équipes d'entretien vont procéder à un grand nettoyage des locaux dès le 2 juin.

Seront accueillis uniquement les élèves s'étant préalablement inscrits soit par téléphone soit par le sondage rappelé ci-dessous :

<https://forms.gle/aMu97uZqUMDTfq5E9>

VENDREDI 5 JUIN : élèves de Terminales générales et technologiques qui se sont pré-inscrits.

A PARTIR DU LUNDI 8 JUIN : encadrement des élèves d'autres niveaux, selon des emplois du temps totalement inédits, qui seront communiqués par mail aux intéressés en temps utile. Afin de satisfaire le maximum de demandes, ces accueils seront partiels, en alternance sur la semaine, mais par journées complètes afin d'éviter le plus possible les heures creuses.

Rappels :

-  L'internat ne sera pas réouvert, faute de personnel suffisant.
-  Le service de cantine fonctionnera pour les demi-pensionnaires (pas de vente au ticket)
-  Le télé-enseignement se poursuivra jusqu'au 4 juillet ; les séances organisées au lycée seront du soutien, du renforcement des notions, ou de la préparation aux oraux de rattrapage pour les Terminales.

*Compte tenu des nouvelles directives et de l'évolution de vos situations personnelles, certains d'entre vous souhaiteraient peut-être revenir sur le sondage du 20 mai ; c'est pourquoi nous le laissons ouvert et modifiable jusqu'au dimanche 31 mai.*

-----Message destiné aux parents d'élèves du Lycée professionnel-----

## Continuité pédagogique : message aux parents d'élèves

---

Les annonces ministérielles en date du 28 mai autorisent la réouverture des lycées au mois de juin.

Cette reprise cependant reste soumise à des conditions sanitaires qui restent strictes : pas plus de 15 élèves par salle, circulations restreintes et balisées, distances physiques, lavage régulier des mains. Quatre masques textiles lavables 20 fois seront distribués aux personnels et aux élèves, pour un usage de 2 par jour.

Nos équipes d'entretien vont procéder à un grand nettoyage des locaux dès le 2 juin.

Seront accueillis uniquement les élèves s'étant préalablement inscrits lors de nos appels téléphoniques.

A PARTIR DU LUNDI 8 JUIN : encadrement des élèves de tous niveaux, selon des emplois du temps totalement inédits, qui seront communiqués par mail aux intéressés en temps utile. Afin de satisfaire un maximum de demandes, ces accueils seront partiels, en alternance sur la semaine, mais par journées complètes afin d'éviter le plus possible les heures creuses.

Rappels :

-  L'internat ne sera pas réouvert, faute de personnel suffisant.
-  Le service de cantine fonctionnera pour les demi-pensionnaires (pas de vente au ticket)
-  Le télé-enseignement se poursuivra jusqu'au 4 juillet ; les séances organisées au lycée seront prioritairement de l'enseignement professionnel, du soutien, du renforcement des notions, ou encore de la préparation aux oraux de rattrapage pour les Terminales.

\*\*\*\*\*POINT DE SITUATION AU MERCREDI 20 MAI\*\*\*\*\*

A ce jour, nous n'avons pas encore de précisions sur l'éventuelle réouverture des lycées.

A cet égard, les excédents de demi-pension et d'internat (suite à la fermeture du 13 mars dernier) seront remboursés aux familles au plus tard début juillet, en fonction de la réouverture, ou non, de l'établissement.

Néanmoins, si les autorités nous permettent d'organiser un accueil partiel et progressif des élèves, nous aurons à coeur de proposer un accompagnement pédagogique adapté aux circonstances sanitaires, c'est-à-dire limité, contraint, et susceptible de répondre totalement aux actuelles exigences de sécurité, qui sont évidemment prioritaires.

Au lycée Porte de Normandie, comme dans tous les autres établissements scolaires, la continuité de l'enseignement à distance sera assurée jusqu'au 4 juillet. Mais un certain nombre de professeurs, sous réserve de leur disponibilité eu égard aux convocations de jurys d'examen, seraient prêts à encadrer ponctuellement des groupes d'élèves en présentiel, en suivant toutes les consignes du protocole sanitaire qui sera présenté au conseil d'administration le 2 juin prochain.

C'est pourquoi, sans pouvoir garantir ni le nombre de jours ni l'emploi du temps aménagé dont pourrait bénéficier votre enfant, nous souhaiterions faire une estimation des intentions de retour des élèves, dans l'hypothèse d'une réouverture au mois de juin.

Lycée Général et Technologique	Lycée Professionnel
--------------------------------	---------------------

## Continuité pédagogique : message aux parents d'élèves

Il vous suffit de suivre le lien ci-dessous, et de répondre au petit questionnaire, qui ne prend que quelques minutes : <a href="#">RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE</a>	Toutes les familles sont appelées depuis mardi 19 mai et jusqu'à fin mai pour faire ce sondage
--	--

Dans le cas d'une confirmation de votre part, cette inscription vaudrait pour engagement d'assiduité de l'élève jusqu'au 4 juillet.

\*\*\*\*\*POINT DE SITUATION AU JEUDI 7 MAI\*\*\*\*\*

Le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse a précisé le cadre du retour progressif en classe des élèves.

Pour les lycées, des instructions détaillées, en lien avec les dispositions prises par le Conseil Régional, nous seront communiquées en vue d'une reprise éventuelle après le 2 juin.

Pour autant, vous avez pu constater que la continuité pédagogique et l'assistance administrative n'ont pas été interrompues depuis le début du confinement. Jusqu'au 4 juillet, les professeurs continueront à alimenter leur cahier de textes et à entretenir la curiosité intellectuelle de vos enfants. Nous sommes bien conscients de l'effet de démobilitation que les annonces sur la notation ont pu susciter, mais l'enjeu est la maîtrise de notions et compétences indispensables pour l'année scolaire à venir.

**BULLETINS SCOLAIRES DU 3ème TRIMESTRE** : l'évaluation de la motivation et de l'assiduité des élèves pendant la période de télé enseignement fera l'objet d'une appréciation, assortie de notes le cas échéant, mais celles ci ne seront pas comptabilisées pour le calcul d'une moyenne trimestrielle ou annuelle. Cas des notes obtenues avant le 16 mars (donc en présentiel) : elles sont intégrées dans la moyenne du 2ème trimestre, seulement si c'est en faveur de l'élève (pour les niveaux 1ères et terminales).

**LIVRETS SCOLAIRES** : en effet, les jurys d'examens s'appuieront à la fois sur la moyenne des 2 premiers trimestres et les appréciations du 3ème trimestre pour étudier les dossiers des candidats. Ce choix répond donc à un souci à la fois d'équité et de bienveillance envers tous nos élèves.

Nous travaillons actuellement sur l'adaptation des procédures de ré inscription et de restitution des manuels fin juin, qui vous seront donc communiquées ultérieurement.

\*\*\*\*\*INFORMATIONS : Mercredi 6 mai\*\*\*\*\*

**Orientation en fin de seconde** : [consultez le Padlet de Madame Le Bervet \(PsyEN du lycée\)](#)

\*\*\*\*\*POINT DE SITUATION AU JEUDI 30 AVRIL\*\*\*\*\*

Chers parents d'élèves,

## Continuité pédagogique : message aux parents d'élèves

Depuis mardi, vous avez comme nous tous suivi avec attention les instructions officielles concernant les prévisions pour cette fin d'année scolaire. Le report début juin d'un retour éventuel des lycéens n'empêche en rien la poursuite des opérations menées au 3ème trimestre.

- 1) Reprise de la continuité pédagogique depuis le 27 avril, selon les modalités mises en place par les professeurs depuis le 16 mars.
- 2) Préparation des bulletins scolaires, où ne figurera aucune moyenne chiffrée, mais où seront appréciés les efforts fournis par les élèves pendant les 3 derniers mois. Les enseignants ayant réussi à noter certains travaux mentionneront toutefois ces résultats pour information. Exception : les bulletins semestriels (pour les classes concernées) mentionneront bien les moyennes chiffrées obtenues avant le confinement.
- 3) Tenue des conseils de classes à partir du 28 mai et jusqu'au 12 juin.
- 4) Orientation post 3ème et seconde : les parents recevront des indications précises sur la façon de procéder en utilisant Pronote.
- 5) Examens : si les conditions sanitaires le permettent, seront transmises les convocations pour les oraux de français en première et les oraux de rattrapage pour les élèves de terminale ayant obtenu une moyenne générale entre 08 et 09,9. L'attribution des diplômes de tous les examens fera l'objet de commissions d'harmonisation académique et de jurys qui statueront au regard des livrets scolaires.
- 6) Inscriptions et ré-inscriptions : un calendrier spécifique vous sera transmis en mai pour venir retirer les dossiers, puis les déposer. Dans certains cas particuliers, nous pourrions envoyer les documents par courrier postal.
- 7) Restitution des manuels : les dates et les modalités vous parviendront au mois de juin.

Attention : tous les stages en entreprises prévus au mois de juin sont annulés.

L'Inspection académique met par ailleurs à votre disposition les flyers ci-joints.

Nous restons disponibles pour répondre à tous vos questionnements, dans la limite des informations reçues de nos autorités.

\*\*\*\*\*INFORMATIONS : Mardi 28 avril\*\*\*\*\*

Numéros utiles -Â» pour les élèves	Numéros utiles -Â» pour les parents
	

\*\*\*\*\*POINT DE SITUATION AU VENDREDI 10 AVRIL \*\*\*\*\*

**Voir un message circonstancié de Mme la Rectrice...**



Pendant le 1er mois de cet état d'urgence sanitaire, notre défi a été de maintenir le lien avec tous les élèves et d'assurer la continuité des apprentissages. Dans la plupart des cas, le bilan est satisfaisant, grâce à l'investissement des professeurs et au sérieux des élèves.

1) La question de l'évaluation : indissociable des actes d'enseigner et d'apprendre, l'évaluation est évidemment adaptée à ce contexte très particulier. Un bulletin de 3ème trimestre sera édité en juin, en tenant compte des efforts et de l'implication de l'élève, qui subit parfois, on le sait, des conditions difficiles. Par souci d'équité, le cadre commun imposé par le Ministère, dispose que seules seront comptabilisées les notes obtenues en présentiel. Les appréciations seront adaptées à chaque cas, dans un esprit de bienveillance et de compréhension. La continuité pédagogique actuelle vise surtout à conseiller, faire acquérir des compétences fondamentales pour la poursuite d'études, et à valoriser le dépassement des difficultés.

2) Les congés de printemps : temps de la déconnexion, du loisir et du repos pour tous. Nous avons tous éprouvé les limites et les aspects laborieux du numérique. Toutefois, quelques enseignants volontaires pourront éventuellement répondre à certaines demandes d'élèves ressentant le besoin d'un soutien méthodologique entre le 20 et le 24 avril. Quelques classes virtuelles pourront ainsi être proposées à de petits groupes d'élèves (entre 3 et 5), considérés eux-mêmes également sur la base du volontariat. Mais les révisions à leur rythme, les lectures instructives, et la réflexion sur le sens de leurs études et leurs projets, peuvent efficacement occuper ces 2 semaines. Dès le 27 avril, des sollicitations plus pressantes reprendront.

3) L'orientation : les procédures vont être allégées. Pour autant, le dialogue avec les familles doit se poursuivre. Nous collectons toutes les fiches non encore rendues par tout moyen qui vous convient. De nombreuses ressources sont à disposition sur le site de l'Onisep <http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Normandie/Rouen>.

D'autre part, durant la période des vacances scolaires, le CIO d'Evreux et les Psychologues de l'Éducation Nationale continuent de recevoir les appels téléphoniques au 02.32.08.97.46 ou les messages électroniques à l'adresse [cio.evreux@ac-rouen.fr](mailto:cio.evreux@ac-rouen.fr). Les Psychologues poursuivent leur mission d'accompagnement des élèves et des familles en matière de parcours scolaire, de formation, d'orientation, mais proposent également une écoute et des conseils en cette période de confinement.

4) L'EPE 76\*, avec l'EPE 14\*\*, l'EPE 50 et l'EPE 61 rassemblées dans l'Union Régionale des Écoles des Parents et des Éducateurs de Normandie (UREPE Normandie), ouvrent également un numéro vert gratuit pour les parents : 0805 382 300

En vous remerciant pour votre attention, je vous prie de recevoir mes plus cordiales salutations

\*\*\*\*\*POINT DE SITUATION AU VENDREDI 3 AVRIL\*\*\*\*\*

En cette 3ème semaine de télé-enseignement, je reviens vers vous pour quelques remarques ou conseils. Nous entretenons beaucoup de contacts avec les familles, qui vivent une situation tout à fait exceptionnelle, et souhaitons sincèrement alléger les difficultés de cette période.

Nos professeurs sont totalement mobilisés et nous les remercions tous pour leur engagement. Toutefois, ils rapportent des témoignages qui ne manquent pas de nous alerter. Certains élèves ne sont pas joignables parce qu'ils passent leur journée avec des camarades. Le CONFINEMENT est pourtant une règle impérieuse pour tous.

D'autres ne sont pas au rendez-vous des classes virtuelles mises en place par les professeurs parce qu'ils dorment jusqu'à midi ; de telles excuses ne sont pas recevables, car un équilibre sain entre travail et loisirs doit être respecté. Les vacances ne commenceront que le 11 avril pour notre zone.

L'élève doit donc consulter quotidiennement Pronote et se connecter quand il y a un rendez-vous de classe virtuelle à l'heure de son emploi du temps habituel. Il ne faut pas hésiter à entrer en contact avec les enseignants via l'ENT. Pour les 12 familles ne disposant pas d'un accès internet, nous postons chaque semaine le travail scolaire. Les retours peuvent se faire de même, ou directement dans les boîtes aux lettres du lycée, 830 rue des Poissonniers.

Comme vous l'avez tous appris ce matin, les examens de fin d'année vont être remplacés par une prise en compte du contrôle continu, à savoir : moyennes des notes obtenues aux 1er et 2ème trimestres (+ éventuellement celles d'un 3ème, en cas de reprise en mai ou juin). Seules exceptions probables : les oraux de français en fin de premières générales et technologiques (fin juin) et les oraux de rattrapage en terminale prévus en juillet.

Nous reviendrons évidemment dans le détail de ces examens pour lesquels, le Ministre l'a fermement souligné, les jurys s'attacheront à valoriser le travail, l'assiduité et l'investissement des élèves tout au long de l'année. La bienveillance sera de mise, au sens où les évaluations obtenues pendant le confinement ne seront pas comptabilisées, mais serviront à apprécier les efforts fournis. Chaque situation individuelle sera examinée avec soin, pour le DNB, les CAP, BEP, et les baccalauréats professionnels, généraux et technologiques.

Nous souhaitons beaucoup de courage à toutes les familles, devenues chacune autant de petites écoles, avec tout ce que cette mission comporte de responsabilités.

\*\*\*\*\*POINT DE SITUATION AU MARDI 24 MARS\*\*\*\*\*

Chers parents,

Une bonne nouvelle en cette période si éprouvante. Comme le publie Le Parisien, notre lycée figure en tête du palmarès 2020 des lycées du département de l'Eure ; ce classement prend en compte non seulement les résultats au baccalauréat mais aussi la capacité à faire progresser les élèves. Bravo aux professeurs, aux personnels de vie scolaire, administratifs, de service, sociaux et de santé, aux élèves et aux familles pour ce travail d'équipe !

Après dix jours de suspension des cours, tous ont su se montrer à la hauteur et méritent d'en être vivement félicités. Malgré les difficultés rencontrées, familiales, techniques, l'enseignement à distance s'est mis en place.

Je tiens cependant à insister sur le fait que l'urgence sanitaire doit demeurer notre préoccupation première. **Le confinement doit prévaloir sur toute considération pédagogique. Il ne doit donc y avoir aucun contact physique entre les familles ou les élèves entre eux.** Le travail scolaire doit être considéré comme une ouverture en cette période d'enfermement, comme un peu de normalité dans ces jours étranges, mais il ne doit pas devenir un sujet de conflit au sein de la famille, ni une source d'inquiétudes supplémentaires.

Enfin, pour les familles ayant déjà procédé à un paiement pour les voyages scolaires qui sont tous annulés, le remboursement intégral se fera dès que possible (nous adresser un RIB s'il n'est pas en notre possession).

Recommandations pour un usage civique de Pronote

## Continuité pédagogique : message aux parents d'élèves

---

Nous demandons de suivre les recommandations de Pronote pour la période de continuité pédagogique. Il est important de vous connecter uniquement pour récupérer les consignes et les informations dont vous avez besoin et de ne pas oublier de vous déconnecter ensuite, afin d'éviter la surcharge, même si notre ENT a été optimisé pour améliorer ses performances.

Opération « Nation apprenante »

La priorité doit être donnée au travail prescrit par les professeurs du lycée. Sachez cependant qu'un programme « Nation apprenante » a été mis en place sur la chaîne de télévision publique France 4 (chaîne 14 de la TNT), le mardi soir (« Entrée en matière ») et du lundi au vendredi de 15h à 16h pour les lycéens (notamment les premières et les terminales) : 1h de français, mathématiques, histoire-géographie, anglais ou philosophie.

[Les antennes de Radio France, France Culture et France Musique](#), se mobilisent également fortement pour proposer des émissions et des podcasts en lien avec les programmes scolaires.

**ARTE** met de son côté gratuitement ses ressources pédagogiques à la disposition des élèves sur sa plateforme Educ'Arte, soit un catalogue de plus de 1300 contenus classés par niveau et par matière.

Orientation

Les opérations Parcoursup ne sont pas affectées par la fermeture des établissements. Nous sommes en train de porter les avis sur les « fiches avenir » et les élèves de terminale sont invités à compléter leurs dossiers avant le 2 avril.

Les fiches de dialogue 2ème trimestre des élèves de 3ème PM, de secondes et premières peuvent être envoyées par courrier ou évidemment numérisées.

\*\*\*\*\*POINT DE SITUATION AU LUNDI 23 MARS\*\*\*\*\*

ORIENTATION : Message des psychologues de l'Éducation nationale

Pendant cette période si particulière, nous sommes disponibles pour répondre et échanger avec vous pour toute question relative à l'orientation scolaire et professionnelle de votre enfant.

Vous pouvez nous contacter :

Pour le Lycée d'Enseignement Général et Technologique : Mme Le Bervet

=> Par courrier électronique, si possible en précisant, même brièvement, votre demande, et en prenant soin de me communiquer le nom de votre enfant, son établissement et vos coordonnées téléphoniques pour que je puisse vous appeler.

Adresse mail : [veronique.le-bervet@ac-normandie.fr](mailto:veronique.le-bervet@ac-normandie.fr)

Pour le Lycée Professionnel : M. Mura

=> Par courrier électronique, si possible en précisant, même brièvement, votre demande, et en prenant soin de me communiquer le nom de votre enfant, son établissement et vos coordonnées téléphoniques pour que je puisse vous

appeler.

Adresse mail : [gael.mura@ac-rouen.fr](mailto:gael.mura@ac-rouen.fr)

Comme il nous est actuellement difficile de prévoir les demandes, qui seront aussi dépendantes de l'évolution de la situation sanitaire, nous souhaitons privilégier dans un premier temps les échanges téléphoniques.

\*\*\*\*\*POINT DE SITUATION AU 17 MARS\*\*\*\*\*

ENT et Pronote

Suite à de nombreux appels et courriels, veuillez lire attentivement ces 2 précisions :

 Le code ENT est le même que le code Pronote.

 **ATTENTION** : il faut se connecter impérativement via le site du lycée **avec son compte élève**, et non le compte parents.

EN EFFET, le travail est déposé dans la messagerie élève, son « casier numérique » ou dans ses groupes, visibles seulement par l'élève.

\*\*\*\*\*POINT DE SITUATION AU 16 MARS\*\*\*\*\*

1) Intendance

 Le paiement des bourses se fait aujourd'hui lundi 16 mars.

 Le prélèvement automatique de début avril aura lieu comme prévu, mais en tenant compte des ajustements effectués sur les factures.

2) Relations avec l'établissement

 Une permanence téléphonique sera assurée chaque jour de 09 à 12h par Mme Clerc et moi-même.

 Privilégier cependant les vecteurs numériques ; vous pouvez en particulier nous contacter par courriel : [ce.0270042z@ac-normandie.fr](mailto:ce.0270042z@ac-normandie.fr)

Consulter régulièrement votre messagerie et /ou le site web de l'établissement, où, en fonction de l'évolution de la situation, des informations seront mises à disposition.

Par ailleurs, le Centre d'Information et d'Orientation est joignable à l'adresse : [cio.evreux@ac-normandie.fr](mailto:cio.evreux@ac-normandie.fr)

3) Continuité pédagogique

 S'assurer que votre enfant dispose d'un accès à l'ENT et à Pronote, qu'il connaît son identifiant et son mot de passe, et sait se connecter. Certains professeurs utiliseront d'autres outils de communication, mais toujours en passant par ces plateformes.

## Continuité pédagogique : message aux parents d'élèves

---

*NB : Pour quelques cas isolés d'absence de connexion internet, que vous devrez nous signaler, nous veillerons tant que nous pourrons à procéder à des envois postaux.*

-  Consulter vous-mêmes le cahier de textes sur Pronote
-  S'appuyer sur les manuels scolaires quand il y en a
-  Puiser éventuellement dans les ressources proposées sur la plateforme du CNED « Ma classe à la maison »
-  Maintenir un rythme régulier de travail, surtout si votre enfant est seul à la maison : lever pas trop tard, repas équilibrés, si possible un peu d'exercice physique, et éviter la procrastination, qui serait préjudiciable à la mise au travail des élèves.

(Et toujours : appliquer soigneusement les gestes barrière, se laver très régulièrement les mains, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter).